

ASSISTANT RESSOURCES HUMAINES	
Intitulé de la formation :	- Titre Professionnel Assistant RH / Niveau 5
Emploi :	Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement : - Entreprises privées, publiques, cabinets de recrutement, entreprises d'emplois et associations dans tous les secteurs d'activité. Les types d'emplois accessibles sont les suivants : - Assistant ressources humaines - Assistant formation - Assistant recrutement - Assistant RH et paie - Gestionnaire des emplois et carrières - Chargé des ressources humaines Possibilités d'évolution : - Responsable Paie - Chargé de recrutement - Adjoint Responsable RH - Responsable RH - Autres fonctions d'encadrement
Compétences visées :	1. Assurer les missions opérationnelles de la gestion des ressources humaines 2. Contribuer au développement des ressources humaines
Prérequis :	- Etre titulaire du niveau de qualification inférieur au titre professionnel visé - OU avoir une expérience d'au moins 3 ans dans le métier visé - Satisfaire aux exigences du positionnement proposé par l'organisme de formation
Objectifs :	En fin de formation, être capable de : - Assurer la gestion administrative du personnel - Assurer la gestion des variables et paramètres de paie - Mettre en place et suivre les indicateurs ressources humaines - Contribuer aux opérations liées à la gestion des emplois et carrières - Contribuer au processus de recrutement et d'intégration du personnel - Contribuer à l'élaboration et au suivi du développement des compétences du personnel
Durée :	- 7 mois ; soit 789 heures de formation
Modalités d'accès :	- Exclusivement en ligne et à distance
Délai d'accès :	- Selon la planification de l'organisme de formation

Tarif :	- 2 990 euros HT (non-assujetti à la TVA ; article 293 B du CGI)
Contact :	- M. LOPES aescformation@gmail.com - 06 83 36 44 23
Méthodes utilisées :	- Classe virtuelle - Situations problème - Travaux de groupe - Retours hebdomadaires - Entretiens individuels - Accompagnement à la préparation de l'examen
Modalités d'évaluation :	- Sommative sur les rendus individuels - Formative sur les classes virtuelles - Certificatives sur la session d'examen
Accessibilité aux PSH ¹ :	- Evaluation de la faisabilité des mesures d'adaptation en fonction du handicap durant l'analyse de la demande - Entretien avec le Référent handicap sur les adaptations possibles, si nécessaire pour : Le suivi de la formation en ligne et/ou la participation à la session d'examen
Financement :	- CPF si formation éligible - Autofinancement - Autre source (fonds publics ou privés)

¹ Personnes en situation de handicap